

**DATE DE CONVOCATION**

18/06/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-neuf heure trente.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles LAGAÜZERE.

**DATE D’AFFICHAGE**

18/06/2018

**NOMBRE DE CONSEILLERS : 23**

Étaient présents : M. Mme LAGAÜZERE Gilles, RESSIOT Didier, VOINOT Christine, FORT Daniel, MILANESE Antoine, DUBUR Christian, DELATTRE Brigitte, MOHAND O AMAR Abdelbaki, GARCIA Rosario, VALADE Pierre, DILMAN Patrick, GREAU Ingrid, SICARD Christine, SERE Jean-claude, MENTUY Christophe, BECARY Maryse, JADAS Christian.

**EN EXERCICE : 23****PRÉSENTS : 16****PROCURATIONS : 03****VOTANTS : 19**

Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

**Excusés :** Madame Janine BOUCHERET – MORIN Valérie**Absents :** Monsieur Philippe RIGAL**Procurations :**

Madame Marie-Thérèse MORETTO à Monsieur Patrick DILMANN

Madame Cécile GADRAS à Monsieur Pierre VALADE

Madame REBOUX à Monsieur Antoine MILANESE

Madame VOINOT Christine a été élue secrétaire de séance

**N° 045/2018****DELIBERATION****BILAN DE LA CONCERTATION PLU DE SAINTE BAZEILLE**

Vu la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la « Solidarité et au Renouvellement Urbains » ;

Vu la loi n°2003-590 du 02 juillet 2003 « Urbanisme et habitat » ;

Vu la loi du 03 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement ;

Vu la loi n°2010788 du 12 juillet 2010 portant « Engagement National pour l'Environnement » ;

Vu le décret du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement ;

Vu l'ordonnance n°2012-11 du 05 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 d'«Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové » ;

Vu les articles L151-1 et suivants et R.151-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu l'ordonnance N°2015-1174 du 23 septembre 2015, relative à la partie législative du livre Ier du code de l'urbanisme, et au décret N°2015-1783 du 28 décembre 2015, relatif à la partie réglementaire du Ier du code de l'urbanisme et de la modernisation du plan local d'urbanisme,

Vu la délibération du 12 octobre 2015 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme et fixant les modalités de la concertation ;

Vu le débat du 12 septembre 2016 sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables au sein du Conseil Municipal ;

Vu le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement écrit, le règlement graphique et les annexes ;

Considérant que le projet de révision du PLU de la commune est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées, conformément à l'article L153-16 et L-153-17 du Code de l'Urbanisme,

Monsieur le Maire rappelle les modalités de la concertation inscrites dans la délibération de prescription du Plan Local d'Urbanisme de la commune du 12 octobre 2015 à savoir :

- TROIS ARTICLES dans les bulletins d'informations municipales après chaque étape de l'élaboration du document (diagnostic, projet d'aménagement et de développement durables, orientations d'aménagement et de programmation, zonage, règlement...),
- La tenue de QUATRE REUNIONS publiques d'information,
- L'AFFICHAGE en mairie de panneaux réalisés par le bureau d'études chargé de l'élaboration du P.L.U., faisant apparaître les éléments du diagnostic, les orientations et les plans schématiques relatifs au contenu du P.L.U. et notamment du Projet d'Aménagement de Développement Durable,
- La mise à disposition d'un REGISTRE DE REMARQUES où les observations pourront être consignées,
- La mise à disposition des documents d'étude sur le SITE INTERNET de la commune.

Monsieur le Maire indique que la concertation s'est déroulée conformément à cette délibération.

### **LES PARUTIONS DANS LE BULLETIN MUNICIPAL APRES CHAQUE ETAPE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT**

Trois articles dans les bulletins d'information municipales sur le PLU N° 47 de janvier 2016 – N° 48 de janvier 2017 et N° 49 de janvier 2018

### **REUNIONS PUBLIQUES**

Tenue de quatre réunions publiques d'information :

- le 27 novembre 2015 à Virazeil
- le 04 octobre 2016 à Sainte-Bazaille
- le 19 septembre 2017 à Sainte-Bazaille
- le 27 février 2018 à Sainte-Bazaille

### **AUTRES MODALITES DE CONCERTATION EFFECTUEES**

Mise à disposition des documents d'étude sur le site INTERNET de la commune.

### **REGISTRE DE REMARQUES**

Un cahier d'observations et de propositions a été ouvert en mairie, suite à la délibération de prescription du Plan Local d'Urbanisme.

52 demandes ont été consignées dans le registre de remarques.

Elles ont été traitées par le conseil municipal conformément au tableau ci-dessous

N° d'ordre et date	Nom, Prénom, adresse	Objet	Proposition de réponse du Conseil Municipal
1 27/10/2015	M. et Mme DE FREITAS Joaquim « Rapins » 47180 STE BAZEILLE	Réhabilitation séchoir à tabac	AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
2 09/11/2015	M. CARRERE Bernard « Labastide » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AN 32 et 33 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles AN 32 et AN 33 seront situées en zone UP qui prévoit l'inconstructibilité
3 18/11/2015	M. MOREAU Claude « Laribet » 47180 STE BAZEILLE	Mise en totalité de la parcelle AR 251 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : Une partie de la parcelle AR 251 est en zone UB l'autre partie en zone A sur laquelle sont proscrites les constructions à vocation d'habitat.
4 27/11/2015	M. Mme BAZAS Jean-Claude et Chantal « Labastide » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 287-285-289-374 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone en 2AUX (zone à urbaniser fermée à vocation d'activité)
5 02/12/2015	M. et Mme NAU « Le Pin, Les Roubins » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage de la parcelle AX 42 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone N (zone inconstructible)
6 12/2015	M. ABAZ Bernard « Haut Rouzin » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AI 286-456 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)
7 12/2015	M. et Mme GAUBAN Claude « Laliguet » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 99-100 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)
8 11/01/2016	M. SAUVESTRE Jean-Louis 2 rue de l'Aubespain 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AC 143-254 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)
9 13/01/2016	Mme PERROT Anne MARPA Rue Clément Nourrisson 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 26-27-28-29 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone 2AUX (zone à urbaniser fermée à vocation d'activité)
10 20/01/2016	M. et Mme DEDAELE Emmanuel SCI Mille et un Légumes « Morrau » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AM 467-620-624-51 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone AP (toutes nouvelles constructions seront interdites dans ce secteur).
11 14/03/2016	Mme VETTORETTO née DA ROS Marie-Thérèse « Rouzin »	Demande de modification de zonage des parcelles AI 88-89-90-91-92-93-94-203-204-205-	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)

AR PREFECTURE 047-214702334-20180625-045_2018-DE Reçu le 27/06/2018	47180-STE BAZEILLE M. LARQUEY	209-210-211-217- 313-316 en zone constructible Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AR 394)	
12 17/03/2016	Serge « Au Frêche » 47180 STE BAZEILLE	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AR 394)	AVIS FAVORABLE Justification : la parcelle est située en zone UP mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
13	M. NEUVILLE Dominique Rue Victor Hugo 47180 STE BAZEILLE	Demande de renseignements pour délimitation zone verte / zone constructible	AVIS FAVORABLE La parcelle AL 301 sera en zone UB
14	M. HOWARTH Charles SCI de Fizalié « Fizalié » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 525-527-529-531- 533-535-536-538-539 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone 2AUX (zone à urbaniser fermée à vocation d'activité)
15	Mme Danielle MAZZIA épouse GUILLERÉ 555 bd F. Mistral 06210 MANDELIEU	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AR 688)	AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
16 20/05/2016	M. CECCON Maurilio « Raulet » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AL 321-221-219 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)
17	M. FARRÉ André « Ramondeau » 47180 LAGUPIE	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AC 32-33)	AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
18 30/05/2016	M. BOUCHERET Roland « Morrau » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AM 45-49-48-621- 622 de AUB en zone UB	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront en zone AUa (OAP Raulet)
19 01/06/2016	Mme BARBIERES née ESPARBÈS Yvette 47200 BEAUPUY	Demande de modification de zonage des parcelles AH 139 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles ne peuvent être classées en zone UB et se situeront en zone N (inconstructible)
20 02/06/2016	Mme Danielle MAZZIA épouse GUILLERÉ 555 bd F. Mistral 06210 MANDELIEU	Demande de modification de zonage des parcelles AR 112 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)
21 28/06/2016	M. GALLION Claude « Frêche » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 113 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)
22 15/06/2016	M. LARREY Jacques « Frêche » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AR 417 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)
23 19/08/2016	M. et Mme Pierrette BEGUERIE « Claux » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AN 485 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone AP (toutes nouvelles constructions seront interdites sur cette zone)
24	Mme DUBROCA	Demande de	AVIS FAVORABLE

<p>29/09/2018 047-214702334-20180625-4150812-DE Reçu le 27/06/2018</p>	<p>née PANNO « Picharrot » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>modification de zonage d'une partie des parcelles AL 310- 311 en zone constructible</p>	<p>Justification : une partie des parcelles seront situées en zone AUa (OAP Lalanne)</p>
<p>25 12/02/2016</p>	<p>M. et Mme Bernard BEGUERIE « Claux » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AN 485 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone AP (toutes nouvelles constructions seront interdites sur cette zone)</p>
<p>26 17/03/2016</p>	<p>M. LARQUEY Serge « Au Freche » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AR 394)</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone UP mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire</p>
<p>27 06/10/2016</p>	<p>Mme Rina DAL COMPARE « Laribet » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AR 673 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone A (constructions à vocation d'habitat proscrites)</p>
<p>28 09/10/2016</p>	<p>El HAKAK Karim 47800 Miramont de Guyenne</p>	<p>Demande pour que la parcelle AM 562 reste en zone constructible</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : la parcelle est située en zone UB</p>
<p>29 20/10/2016</p>	<p>M. GUIGNARD Philippe « Rouby Sud » 47300 VILLENEUVE SUR LOT</p>	<p>Demande de modification de zonage d'une partie des parcelles AD 168- 169-170-176-358 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone N (zone inconstructible)</p>
<p>30 25/10/2016</p>	<p>M. Francis PELISSIE « Mirail » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AI 356 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone N (zone inconstructible)</p>
<p>31 27/10/2016</p>	<p>Mme LECUYER Martine « Badiole Haut » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>1- Demande de modification de zonage de la parcelle AI 571 en zone constructible  2 - Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AI 571)</p>	<p>1 - AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle sera située en zone N (zone inconstructible)  2 - AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire</p>
<p>32</p>	<p>M. Florent JADAS « Canteloup » 47180 MEILHAN SUR GARONNE</p>	<p>1- Demande de modification de zonage des parcelles AN 1-2-3-4 en zone d'activité économique  2 - Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AN 282)</p>	<p>1 - AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)  2 - AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire</p>

<p>AR PREFECTURE 047-214702334-20180625-04541418-DE Recu le 27/09/2018 03/11/2016</p>	<p>M. et Mme Daniel SAIZ « Caillou » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AC 94-95-96 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone AP (toutes nouvelles constructions seront interdites sur cette zone)</p>
<p>34 14/11/2016</p>	<p>M. DUCROCQ Gilbert 48 T avenue du Dr Neau 47200 MARMANDE</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AN 61-64-65-68 en zone constructible</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone AUa et AUb (OAP Labastide)</p>
<p>35 17/11/2016</p>	<p>M. MONTANE Alain « Labastide » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AN 266-268-452 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)</p>
<p>36 21/11/2016</p>	<p>Mme LECONTE Monique 29 avenue de Graveyron 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AN 266-268-452 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)</p>
<p>37 12/01/2017</p>	<p>M. EL KAID Mohamed Montplaisir Nord 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AC 221 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone AP (toutes nouvelles constructions seront interdites sur cette zone)</p>
<p>38 26/01/2017</p>	<p>M. ALIS Didier Beauséjour 47430 LE MAS D'AGENAIS</p>	<p>Demande de modification de zonage des parcelles AP 703-722-723-724- 728-806-808 en zone constructible</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone AUa (OAP La Geyre)</p>
<p>39 26/01/2017</p>	<p>M. et Mme NAU « Le Pin » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de réhabilitation de deux séchoirs à tabac en habitation (AX 40-41)</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : le séchoir a été répertorié dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire</p>
<p>40 08/03/2017</p>	<p>M. et Mme NAU « Le Pin » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AX 42 en zone constructible (projet locatif de logement PMR)</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)</p>
<p>41 03/04/2017</p>	<p>Indivision SARRAZIN « Rousseau Pallard » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AE 90 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone UP (pas de construction nouvelle)</p>
<p>42 05/04/2017</p>	<p>M. TEYSSIER André « Le Mirail » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de modification de zonage de la parcelle AE 91 en zone constructible</p>	<p>AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone UP (toutes nouvelles constructions seront interdites) mais la grange et le garage pourront être réhabilités en habitation</p>
<p>43 21/04/2017</p>	<p>M. CECCON Philippe « Raulet » 47180 STE BAZEILLE</p>	<p>Demande de changement de destination de deux bâtiments agricoles (AL 220)</p>	<p>AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination (défense incendie à moins de 200m)</p>

44 23/04/2018	Mme GORET Renée 12 rue de la Libération 47180 LAGUIPE	Demande de modification de zonage des parcelles AI 151-643-647 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)
45 11/05/2017	M Robert BRU « Le Petit Mayne » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage de la parcelle AR 445 (devenu AR 623) en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles seront situées en zone N (zone inconstructible)
46 08/06/2017	Indivision CARRERE « Labastide » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage des parcelles AN 32 et 33 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : les parcelles AN 32 et AN 33 seront situées en zone UP (toutes nouvelles constructions seront interdites)
47	Mme IANOTTO Patricia « Prairie de Deymier » 47180 Castelnau/Gupie	1- Demande de modification de zonage de la parcelle AD 178 en zone constructible  2 - Demande de réhabilitation de deux séchoirs à tabac en habitation (AC 42)	1- AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle AD 178 sera située en zone UP et N (toutes nouvelles constructions seront interdites)  2- AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
48 03/10/2017	Melle EL KAID Sarah « Montplaisir Nord » 47180 STE BAZEILLE	Demande de modification de zonage de la parcelle AC 207 en zone constructible	AVIS DÉFAVORABLE Justification : la parcelle AC 207 sera située en zone UP (toutes nouvelles constructions seront interdites)
49	M.D.C. Eric AUBER Rue de l'Abattoir 47180 STE BAZEILLE	1 - Demande de réhabilitation du hangar en entrepôts de stockage ( AR 115)  2 - Demande de réhabilitation d'un séchoir en habitation (AR 688)  3 - Demande de réhabilitation d'une vieille ruine en habitation (AR 688)	1- AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire  2- AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire  3 - AVIS DÉFAVORABLE Justification : Ruine qui n'apparaît plus sur le cadastre et qui a plus de 10 ans
50	M. GALLION Yvon « Fallot » 47180 STE BAZEILLE	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AK 74)	AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
51	M. GALLION Edmond « Fallot » 47180 STE	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation	AVIS FAVORABLE Justification : bâtiments agricoles ont été répertoriés dans les bâtiments pouvant changer de destination mais sous réserve que la défense

	BAZEILLE AR PREFECTURE	(AK 49)	incendie soit prise en compte par le pétitionnaire
	047-214702334-20180625-045_2018-DE Reçu le 27/06/2018		
52	M. et Mme MORIN Jean-Michel « Fizalié » 47180 STE BAZEILLE	Demande de réhabilitation d'un séchoir à tabac en habitation (AR 645-647)	<b>AVIS FAVORABLE</b> Justification : la parcelle est située en zone 2AUx mais sous réserve que la défense incendie soit prise en compte par le pétitionnaire

Vu les observations relevées à l'occasion de cette concertation et le bilan qui en est établi ce jour,

Considérant l'ensemble des éléments cités ci-avant ayant permis une concertation la plus large possible,

**Monsieur Christian JADAS quitte la salle et ne prend pas part au vote, Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à la majorité**

**Article 1 :**

Confirme que la concertation s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par le Code de l'Urbanisme et aux modalités mentionnées dans la délibération du 12 octobre 2015 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

**Article 2 :**

Approuve le bilan de la concertation tel qu'il a été exposé par Monsieur le Maire

**Article 3 :**

Le dossier de concertation est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels au public.

**Article 4 :**

La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Sainte-Bazeille conformément à l'article R\*153-3 du Code de l'Urbanisme.

**Article 5 :**

Monsieur le Maire est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération accompagnée du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme sera transmise à Monsieur le Préfet.

**PUBLICATION LE 27 JUIN 2018**

Fait à Sainte Bazeille,  
le 27 juin 2018

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Le Maire,  
Gilles LAGAÛZERE



*[Handwritten signature in blue ink over the stamp]*